

# Cohabitation sociale

Un équilibre précaire dans le réseau de la STM

Présentation à l'OCPM

**Éric Alan Caldwell**, président du conseil d'administration

**Marie-Claude Léonard**, directrice générale

Le 18 février 2025



# Le métro : infrastructure de transport et lieu public unique



Un contexte social

Le métro est le reflet de l'espace public et **la STM subit les impacts de la crise sociale de façon démesurée dans les dernières années.**



Une mission

Assurer **la mobilité** des Montréalais en offrant une expérience de transport à la fois **sécuritaire, accessible, humaine et performante**



Un défi de cohabitation

**Trouver un équilibre** entre le mandat d'assurer la mobilité des Montréalais et répondre à la crise sociale. Un équilibre remis en question.

# Le métro transformé en refuge : une perception devenue réalité

- **Augmentation de la présence de personnes passant la journée en station et restant jusqu'à la fermeture par manque de places 24/7 dans les ressources**
  - Ressources sont pleines (les personnes sont parfois redirigées vers le métro)
  - Fermeture des haltes-chaleur durant la journée
  - Fermetures ponctuelles des ressources (ex: entretien, rencontres d'équipe)
  - Personnes sont refusées /ne cadrent pas dans les ressources
- **Augmentation de la consommation de drogues dans les stations et des enjeux qui y sont liés**
  - Surdoses, parfois mortelles
  - Seringues et matériel à la traîne

# Un abri pour les plus vulnérables de la société

**Et ce n'est pas un choix, mais généralement une solution de dernier recours pour les personnes :**

- Désaffiliées fréquentant peu ou pas les ressources, refusant le référencement
- Restant en station jusqu'à la fermeture pour passer ensuite la nuit à l'extérieur
- Ayant des difficultés à respecter les règles de vie dans les ressources
- Avec plusieurs facteurs de vulnérabilité (ex.: déficience intellectuelle, enjeux santé mentale, toxicomanie)
- Sous tutelle aux biens et à la personne

**Le métro n'est pas un lieu qui répond à leurs besoins fondamentaux :**

- Aucun bloc sanitaire
- Non chauffé
- Voies électrifiées (risque de chute et d'électrocution)
- Pas d'intervenants en permanence
- Pas de fauteuil/lit

# Présents, sur le terrain et en vigie



**30**  
ambassadeurs  
de sûreté

**+2 500**  
Caméras et vigie  
en temps réel

**180**  
constables  
spéciaux

**3**  
unités ÉMIC



Approche de  
référencement

# Des impacts humains



## Personnes vulnérables

- N'ont pas l'accompagnement requis.
- Environnement non sécuritaire (chutes et électrocutions, surdoses, prédation des personnes vulnérables, etc.).



## Clientèle

- Diminution du sentiment de sécurité (52 % en janvier 2025)
- Augmentation des plaintes sécurité et propreté
- Hypervigilance, stratégies d'évitement
- Perte d'attractivité



## Employés

- Augmentation des agressions de nature criminelle envers les employés
- Augmentation des plaintes CNESST et absence pour maladie des employés première ligne
- Sentiment d'insécurité grandissant, difficulté à effectuer leur travail

# Des impacts sur le réseau de la STM



## Infrastructures et livraison du service

- Retard dans les travaux de nuit
- Détérioration des biens et infrastructures STM
- Augmentation des interruptions de service en raison de la présence de personnes sur la voie



## Impacts financiers

- Augmentation du budget en sécurité : ajout de personnel, temps supplémentaire obligatoire
- Attractivité des espaces commerciaux en baisse
- Diminution du temps disponible pour le contrôle de titre
- **À terme: risque de réduction de l'achalandage**

# Recommandations

- ✓ Que **l'on cesse collectivement de considérer le réseau de métro comme le refuge de dernier recours** pour les personnes en situation de vulnérabilité, notamment lorsque les services d'hébergement d'urgence sont à pleine capacité ou n'accueillent pas les personnes les plus vulnérables.
- ✓ Que le **gouvernement du Québec finance davantage le réseau de la santé et des services sociaux** afin que la prise en charge des personnes en situation d'itinérance soit assurée tout au long de leur trajectoire, depuis l'espace public jusqu'à l'accès au logement.
- ✓ Que le gouvernement du Québec, accompagné par la Ville de Montréal, déploie **un plan régional annuel complet en matière de services d'hébergement** (refuges, haltes-chaud, centre de jour) et met sur pied **une coordination annuelle** des places et des débordements en services d'hébergement d'urgence
- ✓ **Renforcer l'intervention de proximité dans le réseau du métro** afin de créer des liens avec les personnes dans l'objectif de les réaffilier au réseau de la santé et des services sociaux
- ✓ Bonifier l'offre des **sites de consommation supervisée**



## En conclusion

- Les clients, employés et personnes vulnérables subissent les impacts du déséquilibre créé par la crise et la perception que le métro est un refuge.
- La STM assume des charges financières et sociales qui sont hors de son mandat.
- La situation **doit changer**, notamment par une **meilleure prise en charge des personnes vulnérables** par les autorités compétentes.